

# PAI INFO

Bulletin d'information de



ASSOCIATION PATINOIRES  
ARTIFICIELLES ROMANDES

1996 - JUIN - No. 19



**PISTA DI GHIACCIO RESEGA-PORZA**

E D I T O ....

### Plus le temps de s'occuper de ces patinoires !\*

J'ai cru d'abord qu'il s'agissait d'une affaire personnelle; que j'avais un travail fou du seul fait des choix de ma vie professionnelle. Mais en interrogeant mes collègues, mes amis, des vieux, des jeunes, des inconnus rencontrés par hasard, je me suis rendu compte que je participais, malgré moi, à un véritable "phénomène de société" : d'un côté, de plus en plus de gens au chômage, de l'autre, des gens ayant un emploi mais obligés de consacrer à cet emploi de plus en plus de temps et d'énergie.

Je le répète, rien de spectaculaire, pas de loi nouvelle, juste des faits. Tranquilles et souterrains, ils nous contraignent à travailler davantage. Quels faits ? La crainte, j'imagine, que l'on a de se retrouver soi-même en train de pointer, mais surtout l'obligation dans laquelle chacun de nous se trouve de faire plus avec moins.

Bref vous et moi qui avons la chance d'avoir un emploi, disposons aujourd'hui, de moins en moins de temps pour faire "autre chose" que notre métier. Une situation nouvelle dont voici quelques conséquences que je soumets à votre réflexion.

#### "Bosse ou crève !"

A titre individuel, ce défi me paraît moins déplaisant que je ne l'aurais imaginé. Il crée une tension assez excitante, qui transforme l'exercice de notre profession en une sorte d'épreuve athlétique : il faut non seulement courir vite, mais tenir la distance, comme dans un marathon.

Le même défi donne par contraste aux instants de loisirs privés - plus rares et donc plus précieux - une intensité inédite, dans le style des Anglo-Saxons, pour qui le travail intense est inséparable des moments de détente intense !

Mais si ce repli a un effet éventuellement favorable sur le destin individuel des gens, il entraîne des effets problématiques sur le fonctionnement de la société. Les individus ont en effet moins de temps désormais pour participer à la vie des clubs et moins de temps aussi pour accepter des responsabilités dans les associations. Cela est particulièrement grave en Suisse, où la moitié des institutions sont conçues pour fonctionner avec des volontaires juste défrayés ou des bénévoles purs, miracle jadis possible lorsque les gens bénéficiaient de temps nécessaire, mais difficile, voire impossible aujourd'hui.

Notre manque de disponibilité réduit également notre capacité de nous ouvrir aux idées nouvelles. N'ayant plus le temps de penser, nous nous raccrochons à nos vieilles idéologies, à nos vieilles formules, à nos vieilles bouées.

Lorsque vous parlez aux gens et qu'ils vous disent être d'accord, observez que la minute d'après, ils répètent machinalement leurs anciennes convictions qu'ils venaient pourtant d'abandonner, disaient-ils !

Ce repli sur la vie individuelle privée est-il réel ?

A vous de voir. S'il l'est, il donnera aux individus une capacité de résistance bien plus grande qu'on ne le croyait possible et c'est tant mieux.

Vivre et non seulement exister, agir, s'impliquer par le biais d'une collectivité, d'une association. Créer des liens, se rendre disponible, quelques instants, quelques heures. S'adapter aux nouvelles situations, évoluer, se ménager du temps libre. S'investir. Oui c'est certain, je trouverai toujours le "temps" nécessaire pour m'occuper de ces patinoires !!! Disponible pour de nouvelles aventures... mais en votre compagnie.

Pierre Gueissaz

\*Réflexion tirée d'un article de Claude Monnier,  
Directeur du "Temps stratégique"

**P A T I - I N F O propose :**

**Assemblée Générale à Saignelégier**

Le procès-verbal de l'Assemblée Générale relate toutes les activités réalisées durant l'année par notre Association

**Entente L.S.H.G. - Arbitres - A.P.A.R.**

Découvrez le bilan de la saison 1995-1996 et les perspectives en vue d'un partenariat véritable

**PISTA DI GHIACCIO RESEGA - PORZA**

La nouvelle patinoire de Lugano est magnifique, sa directrice nous présente son nouvel outil de travail

**La Chaux-de-Fonds réaménagement et améliore les infrastructures de la Patinoire des Mélèzes**

Lorsque la promotion en LNA permet d'améliorer ses installations sportives

# JO: la flamme du «Matin»



Keller/Blick

**J**our de gloire, hier, pour cinq Suisses dans le Jardin des dieux (Garden of the Gods) au Colorado: ils ont porté, tour à tour, la flamme olympique en direction d'Atlanta à deux mois de l'ouverture des Jeux. Le concours organisé par «Le Matin» leur a permis de vivre des moments inoubliables. Le Romand de l'équipe, Jean-Marc Gerber, a posé un quart d'heure pour un millier de photos! En début de soirée, la flamme a terminé son étape à Colorado Springs, dans un immense feu d'artifice.

**Page 23 ►**

# ASSEMBLEE GENERALE - « A.P.A.R. »

Saignelégier - mercredi 29 mai 1996

## Présents :

### Patinoires

LAUSANNE	ROBERT Yves
VALLEE DE JOUX	LOCCA R.
LEYSIN	GERBER J.-M.
SION	ZADIK Jacqueline Mme
SAIGNELEGIER	CROCI Gino
TRAMELAN	VUILLEUMIER Jean-Claude
DELEMONT	FROIDEVAUX W.
DELEMONT	COMTE Francis
NEUCHATEL	HENRIOUD C.-A.
LA CHAUX-DE-FONDS	PILLER Daniel
MOUTIER	SCHNEGG Olivier
MOUTIER	JOBIN M.
MEYRIN	VERMESSE Bernard
MEYRIN	DUPERRIER Robert
LE LOCLE	BLASER André
VERBIER	BERGUERAND Patrice
MONTHÉY	SCHUPBACH Jean-René
FLEURIER	JEANNET J.
GRAND-LANCY	MENOUD Alain
THONEX	EHINGER Jean-Pierre
THONEX	RIEDO Théodore
PRILLY-MALLEY	GUEISSAZ Pierre

## Excusés :

Loèche-les-Bains  
Morges  
Les Ponts-de-Martel

### 1. Procès-verbal de l'Assemblée Générale du 31 mai 1995, à Meyrin

Le procès-verbal est accepté sans modification, avec remerciements à son auteur.

### 2. Rapport du Président

#### A) Activités générales

- Trois séances du Comité de Direction
- Quatre séances A.P.A.R.
- Deux parutions du Pati-Info
- Assemblée de la SPAS, à Bienne
- Information à diffuser auprès des patinoires
- Collaboration L.S.H.G. - A.P.A.R.

Voici les nombreuses activités réalisées par notre Association durant l'année 1995-1996, activités détaillées comme suit :

### Mandats 1995 - 1996

1. Parution du bulletin d'information « Pati-Info »

No. 17 - juin 1995

No. 18 - décembre 1995

2. Promotion - information - affiliation des patinoires

32 patinoires affiliées. Chaque canton doit maintenir l'intérêt auprès de « ses » patinoires et les informer des objectifs de notre Association.

Nouvelle patinoire : Centre Sportif Sous-Moulin, Thônex

Nous souhaitons la bienvenue à cette nouvelle patinoire au sein de notre Association.

3. Etablissement du calendrier en Suisse Romande

Collaboration avec la L.S.H.G. et les arbitres

Séance de coordination entre la L.S.H.G. et l'A.P.A.R.

Projet de partenariat entre les deux parties

Interlocuteur officiel L.S.H.G. = le club

Le club intervient auprès de la patinoire.

Patinoire n'a aucun lien « juridique et officiel » avec la L.S.G.H.

Carence à remédier le plus rapidement possible.

Véritable collaboration en vue entre la L.S.H.G. - les arbitres - l'A.P.A.R.

Mise en place d'un système permanent de communication et d'information.

4. Achats en commun

Suite à notre Assemblée Générale de 1994, les patinoires intéressées à acheter des articles en commun sont priées de faire parvenir leurs intentions au Comité Directeur. Le principe des achats en commun avec une centrale d'achats et une participation au chiffre d'affaires devraient susciter l'intérêt général d'autant plus que les transactions se traduisent par des achats à des conditions favorables.

Nous restons donc à l'écoute des patinoires intéressées ?

5. Portrait-robot d'une patinoire artificielle modèle en Suisse

Ce dossier n'a pas évolué durant cette année. Il nécessite un engagement important de la part des patinoires romandes. L'E.P.F.L. est toujours intéressée à collaborer pour l'avancement de ce dossier.

Pour rappel, nous reproduisons la décision prise à l'Assemblée Générale de 1994 :

*L'élaboration d'un document intitulé <Portrait robot d'une patinoire artificielle modèle en Suisse> avec la collaboration de l'E.P.F.L. constitue également un important dossier à traiter.*

*Les membres de l'A.P.A.R. acceptent un investissement maximum de Fr. 4'000.-- pour mener à bien ce projet. Le Comité de Direction mettra tout en oeuvre pour la réalisation concrète de ce document sans avoir à débours ce montant financier à disposition. Yves ROBERT propose que la S.P.A.S. participe pour 50% des frais (Fr. 2'000.--) pour l'élaboration du portrait robot d'une patinoire artificielle modèle en Suisse. Le Comité de Direction assurera le suivi du dossier auprès de la S.P.A.S.*

Il est évident que la réalisation de ce mandat signifierait un avantage considérable pour les projets de construction des nouvelles patinoires artificielles en Suisse. Quelles sont les patinoires intéressées à faire avancer ce dossier majeur ?

#### B) Réunion du Comité de Direction

Séance du 3 octobre 1995, à Moutier

- Annuaire A.P.A.R.
- Certificat de service/maîtres de glace
- Pati-Info
- L.S.H.G. - S.P.A.S.
- Reconnaissance profession maître de glace

Deux séances avec le groupe de travail des maîtres de glace au sujet de la reconnaissance de la profession et de la formation des maîtres de glace (profil du maître de glace idéal et recherche d'un canevas de cours).

#### C) Réunions A.P.A.R.

Séance du 4 juillet 1995 à Cossonay

Prise de position de l'A.P.A.R. face à la L.S.H.G.

Entente A.P.A.R. - L.S.H.G.

Projet de collaboration véritable - Instauration d'un partenariat

Séance du 13 décembre 1995 à Neuchâtel

Annuaire A.P.A.R. - Certificat de service

Reconnaissance de la profession de maître de glace

Pati-Info - L.S.H.G.

Assemblée Générale 1996

Mérite François Chevillat

Séance du 26 mars 1996 à Lausanne-Malley

Présentation des produits Dupon, surfaceuses et équipements de patinoires

Séance du 3 mai 1996, à Yverdon

Bilan de la saison L.S.H.G. - Arbitres - A.P.A.R.

Projet de partenariat entre les trois parties

D) Réunion de la S.P.A.S

Assemblée Générale le 21 juin 1995, à Bienne  
Participation romande : Bienne, La Chaux-de-Fonds, Genève, Monthey,  
Saignelégier, Neuchâtel, Lausanne-Prilly.

L'A.P.A.R. présente les activités réalisées durant l'année écoulée.

E) Parution de l'Annuaire A.P.A.R. 1996

Ce bottin de ressources humaines et physiques de chaque patinoire est une « mine » de renseignements précieux et indispensables.

Chaque patinoire doit transmettre immédiatement toute modification intervenue dans sa patinoire (introduction de la T.V.A.!) afin de maintenir en permanence notre annuaire à jour.

F) Cotisations 1995-1996

Fr. 100.-- par patinoire, sans changement. 32 patinoires affiliées.

G) Divers

Les délégués romands à la S.P.A.S, Gino Croci et Daniel Piller, nous commentent les activités de l'année de la S.P.A.S.

## C O N C L U S I O N S

L'A.P.A.R. termine sa huitième année d'activité et j'en profite pour remercier mes collègues du Comité de Direction pour leur soutien, leur disponibilité et leur enthousiasme.

J'aimerais rappeler le décès de notre ami François Chevillat, de Moutier, membre fondateur de l'A.P.A.R. et l'instigateur de la plupart des réalisations de notre Association.

Au moment de conclure, je vous répète encore et toujours que votre « implication active » est indispensable à la bonne marche de l'A.P.A.R.. l'unique possibilité d'aller de l'avant, d'évoluer, de définir et de réaliser vos objectifs.

Notre dynamisme et notre vitalité, c'est vous...

## PERSPECTIVES

Les perspectives sont identiques à celles de l'année dernière et se situent à deux niveaux :

- le concret de chaque jour, la réponse immédiate à la demande, la solution à votre problème. Nos installations doivent « tourner », la satisfaction des utilisateurs et de nos patrons « prime » sur tout. Ce quotidien nécessite beaucoup de notre énergie.
- Au second niveau, les perspectives sont philosophiques ou techniques des dossiers difficiles à traiter parce que leur réalisation n'est possible qu'à moyen à long terme.
  - la reconnaissance de la profession de maître de glace
  - le portrait-robot d'une patinoire artificielle modèle en Suisse
  - la mise sur pied d'une « francophonie » des patinoires avec des échanges fructueux, des communications permanentes, sur le plan international.

Au début de notre neuvième année d'activité, les défis sont nombreux avec le risque de s'engager toujours plus. Votre Comité reste disponible pour répondre à toute demande collective ou individuelle.

Merci pour votre présence, votre participation et votre confiance.

### *Francs et fiers, ces montagnards!*

Pierre Arnold a dit tout son plaisir et sa fierté de se retrouver dans le Centre de loisirs, qui s'intègre parfaitement dans le paysage naturel, mais aussi social et culturel de la région. Une réalisation sur laquelle il a pesé de toute son influence, mais en refusant toutefois toute immixtion personnelle lors de sa réalisation.

Donateur de la sculpture d'André Ramseyer, il l'a baptisée « Flamme d'espoir » et dira « Flamme s'élançant vers le ciel, la sculpture d'André Ramseyer reflète l'expression de la volonté des Francs-Montagnards de rester un peuple indépendant, fidèle à ses terres, à sa cohésion et à ses idées. Le bouillonnement intérieur, libéré par le noyau de la flamme suggère les luttes que les Francs-Montagnards durent mener pour sauvegarder leur identité. L'ouverture latérale de la flamme semble laisser passer des liens prudemment tendus vers l'extérieur et susceptibles d'élargissement. »

Pierre Arnold terminera son message par ces phrases, que l'on peut lire sur le socle de la sculpture:

*Francs... ces Montagnards  
Epris de liberté  
Farouches indépendants  
Toujours fidèles  
Parfois excessifs  
Jamais résignés  
Fiers... ces Montagnards. (pha)*

### 3. Rapport du trésorier - Année 1995-1996

#### A. P. A. R.

Patinoires romandes contactées par lettre en mars 1995 :	32
Patinoires affiliées à l'A.P.A.R. :	31
Patinoires avec cotisations 1995 (Fr. 100.--) :	27

#### Recettes

Total en caisse au 30 avril 1995	Fr. 11'739.40
Cotisations 1995 en retard:	
- Centre Sportif, Champéry	Fr. 100.--
- Sport-Aréna, Loèche-les-Bains	Fr. 100.--
Intérêt net	Fr. 127.80
	<hr/>
<b>Total en caisse</b>	<b>Fr. 12'067.20</b>

#### Dépenses

Pati-Info, photocopie laser couleur	Fr. 146.--
Comité A.P.A.R., décès François Chevillat	Fr. 561.60
Décompte des taxes	Fr. 16.60
	<hr/>
<b>Total dépenses</b>	<b>Fr. 724.20</b>

**TOTAL EN CAISSE AU 30 AVRIL 1996 :** Fr. 11'343.--  
=====

Note : A) Cotisations non payées pour 1995:

- Patinoire d'Ajoie SA, Porrentruy	Fr. 100.--
- Société Coopérative de la Patinoire d'Yverdon	Fr. 100.--

B) Le règlement financier des cotisations 1996-1997 parviendra aux patinoires au mois de juin 1996

Prilly, le 28 mai 1996

#### **4. Rapport de l'organe de contrôle**

à l'intention de l'Assemblée Générale Ordinaire  
des membres de l'  
**ASSOCIATION DES PATINOIRES ARTIFICIELLES ROMANDES**  
**(A.P.A.R.)**  
à Saignelégier, le 29 mai 1996

Monsieur le Président,  
Madame,  
Messieurs,

En notre qualité d'organe de contrôle, nous avons vérifié, conformément aux dispositions légales, les comptes annuels arrêtés au 30 avril 1996.

Nous avons constaté que les écritures comptables sont tenues avec exactitude.

Sur la base de notre examen, nous proposons à l'Assemblée d'approuver les comptes qui vous sont soumis.

Gino Croci

Prilly, le 28 mai 1996

#### **5. Décharge du Comité**

Le Comité de Direction est déchargé, à l'unanimité et avec remerciements pour le travail accompli.

#### **6. Information S.P.A.S.**

Vu les difficultés d'organiser des choses ensemble (cours de maîtres de glace par exemple), vu également le problème de langues (traduction simultanée coûteuse), nous vous proposons de restructurer et de redistribuer les tâches de la S.P.A.S. sous forme d'une nouvelle organisation.

Il y aurait donc la S.P.A.S. avec un comité central de 3 romands et 4 alémaniques qui se rencontreraient moins souvent qu'actuellement et qui s'occuperaient que des problèmes liés aux contacts divers au niveau national ou international, rapport avec la L.S.H.G. nationale, Suissa, etc... Nous n'aurions donc plus qu'une conférence des directeurs, certainement tous les deux ans.  
Les cotisations seront diminuées.

Au dessous, il y aurait les deux associations indépendantes, la S.P.A.S. alémanique et la S.P.A.S. romande avec leurs propres statuts, comptes et budgets.

Nous organiserions donc nos propres cours de maîtres de glace ainsi que toutes les tâches régionales.

En fait, pour nous, il n'y aurait pas énormément de changements puisque nous travaillons déjà dans ce sens. Il faudra pour nous modifier quelque peu nos statuts, ainsi que la désignation de notre association qui deviendrait S.P.A.S. - R.

Une assemblée extraordinaire aura lieu cet automne afin d'entériner ce changement.

Il faudra également voir ce que l'on fera de la fortune actuelle de la S.P.A.S. qui se monte à Fr. 52'000.--.

A mon avis, il faudrait garder Fr. 22'000.-- à la S.P.A.S. pour des mandats au niveau national et distribuer le solde selon une clé de répartition à définir, à chaque association, ce qui permettra ainsi aux suisses alémaniques de se structurer.

Les cotisations seraient dorénavant encaissées par les deux sections et un montant à définir serait redonner à la S.P.A.S.

Information donnée par Gino CROCI.

### **Préparation de l'Assemblée Générale de la S.P.A.S. les 20 et 21 juin 1996 à Lugano**

Gino CROCI et Daniel PILLER présentent le programme de Lugano.

La traduction française ne sera pas faite.

La délégation romande devra intervenir systématiquement dans les débats en insistant particulièrement sur le point relations S.P.A.S. - L.S.H.G.

#### **7. Mise à jour de l'Annuaire 1996 et Identité romande**

Comme mentionné précédemment, l'Annuaire A.P.A.R. est une mine de renseignements indispensables. Les commentaires, remarques, suggestions, de votre part, ne pourront qu'améliorer le contenu tout en étoffant la qualité de l'information. Ne pas oublier de communiquer toute modification à l'intérieur de vos patinoires au moyen des feuilles spécifiques (échéancier : 15 septembre 1996).

#### **Identité romande**

Nous vous rappelons que cette carte personnelle donne droit à la gratuité pour l'accès et l'utilisation des installations membres de l'A.P.A.R. (pour autant que celles-ci ne soient pas louées à des tiers). Nous précisons que certaines installations communales appliquent des règlements précis excluant ce type de faveurs.

Ne pas oublier d'informer votre personnel de l'accès libre et autorisé dans les installations concernées. Un « spécimen » de cette carte serait judicieux !